

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10-44/2023**

Objet : Conclusion d'une convention de servitudes pour la construction d'une ligne électrique – Chemin des Carriers ZM413.

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : GARO Carine.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : GARO Carine à WOZNIAK Jean-Marie.

Josianne ANGE a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le projet de travaux pour la création d'une ligne électrique chemin des Carriers pour la parcelle de Mme Sellami cadastrée ZM413 et son plan annexé,

Considérant que, pour la création d'une ligne électrique par ENEDIS chemin des Carriers pour Mme Sellami cadastrée ZM413, des réseaux vont être installés et traverser des parcelles propriétés de la commune (ZM427). Ainsi, une autorisation doit être donnée à ENEDIS pour implanter des réseaux sur une propriété communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à conclure une convention de servitudes avec ENEDIS pour la création d'une ligne électrique conformément au plan annexé et tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Le Maire
Fabrice LARUE



Fait à Clérieux, le 28 septembre 2023

Le secrétaire de séance
Josianne ANGE

ANNEXE

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

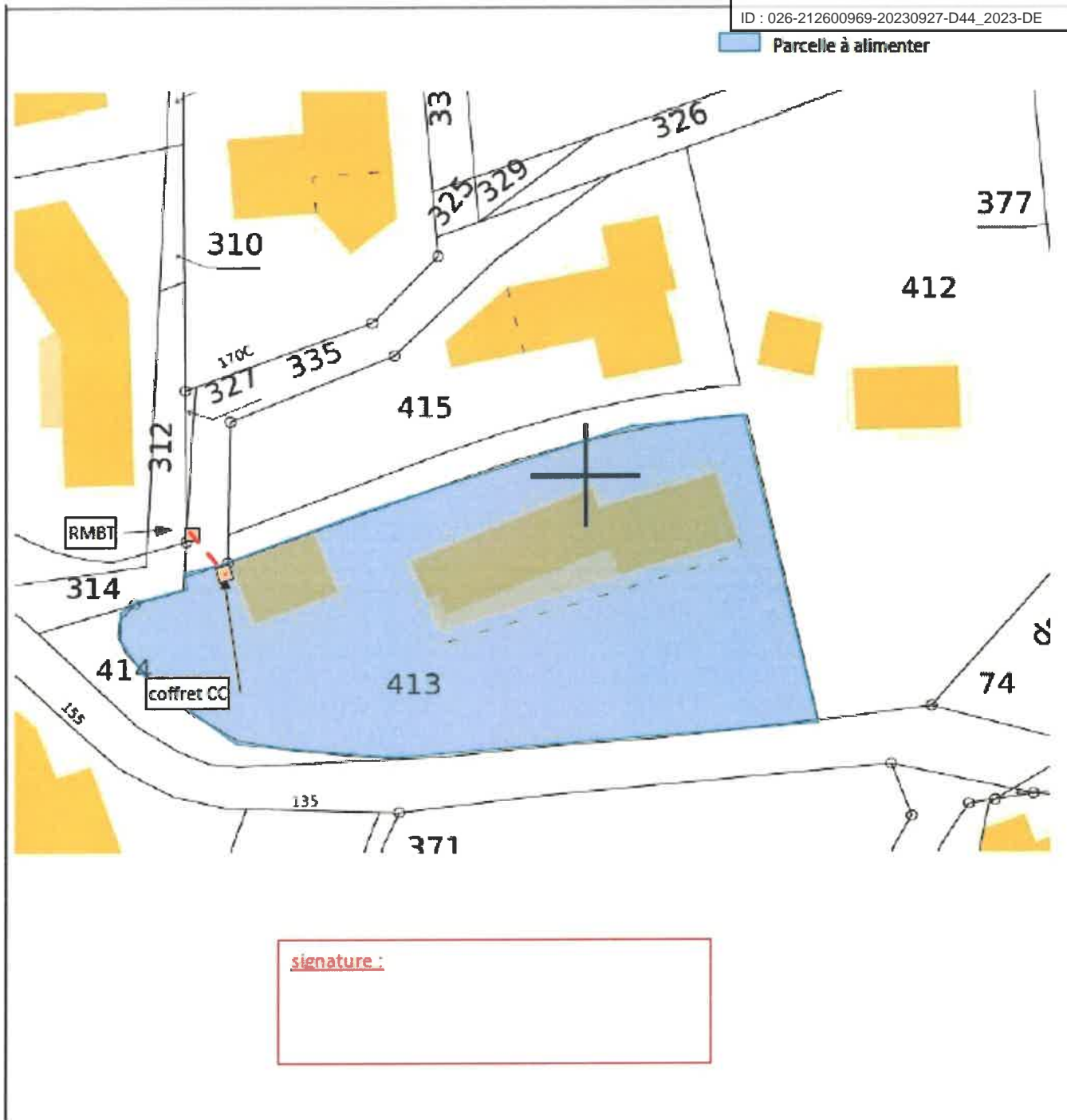
Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 02/10/2023



ID : 026-212600969-20230927-D44_2023-DE

Parcelle à alimenter



signature :

parcelle voisine :	ZM 327
nom :	commune de CLERIEUX
E mail :	secretariat@mairie-clerieux.fr
type de convention :	souterraine
longueur :	6m

04 75 71 54 56